

L'an mil huit-cent-quatre-vingt-deux le cinq Mars à Midi
le conseil municipal de la commune de Comblers s'est
réuni au lieu de ses séances ordinaires, pour session
extraordinaire autorisée par M^r le Préfet sous la présidence
de M^r Chemier Jean Naire. (en date du 29 Février)

Étaient présents M^r. M^r. Badaille, adjoint, Duchet Antoine,
Mantion Jean, Biret Thomas, Saland Jean, Plessart
Michel, ^{et} Bénier Pierre, Duconge Léon, Delucraft Jean,

Campout Jean, Ouvrier président. absent Mr Desasfond,
il a été procédé à l'élection d'un secrétaire prit dans le sein du
conseil, M. Campout ayant obtenu la majorité des suffrages
qu'il accepte.

M. Le Président a ouvert la séance et a exposé au conseil
le projet de port pour projet Mr Brasseur secrétaire pour son
travail du dénombrement de la population de notre commune;
le conseil après avoir murement réfléchi, et examiné la situa-
tion financière de la commune a voté à une unanimité
de voter pour la somme de quarante-francs voyant que
c'était satisfaisant pour son travail du moment qu'il ne s'était
pas déplacé de chez lui; vu que c'était M. le Maire, et les
conseillers qui ont parcourut la commune pour faire selon
toute le plus grand travail, et mit M. Le Préfet d'annuler la
délibération du 19 Février et qu'elle soit s'en valent

L'octure faite du projet verbal, les membres présents ont signé
et Mr Deluchant pour ne devoir faire.

M. le Président a clos la séance fait et délibéré à la
Mairie de Combiers les jours requis et qui de sus.

Brotteux / Dumoulin / Président

P. Beineix / Delaunay / M. Duval / M. Duval

Lucey / Cherrier / Campout

Hadri som-
me sur ce
jour le
conservé de
l'industrie.